

Le concours Commerce design Montréal Un concept gagnant sur le plan international

Montréal, le 17 mars 2004 – Le comité exécutif vient d'accepter un protocole d'entente autorisant trois villes à utiliser le concept du concours Commerce design Montréal et les outils promotionnels qui y sont associés. « Il est réjouissant de constater que d'autres villes importantes au monde comme New York, Lyon ou Saint-Étienne reconnaissent la qualité de certaines de nos pratiques, tant et si bien qu'elles les adoptent », a déclaré le maire de Montréal, Gérald Tremblay.

C'est en 2003, que les trois villes ont fait appel à l'expertise montréalaise dans le but de mettre sur pied leur propre concours Commerce design. Pour New York, c'est le Time Square Business Improvement District qui sera chargé de son organisation tandis que dans le cas de Lyon, c'est la Chambre de commerce et d'Industrie. Quant à la Ville de Saint-Étienne, elle avait pris de l'avance et a déjà remis ses premiers Grands prix Commerce design, en présence de Georges Bossé, membre du comité exécutif de la Ville de Montréal. « Avec son concours Commerce design, Montréal a innové en intéressant des commerçants à investir dans un aménagement de qualité. Aujourd'hui, la reconnaissance internationale dont il bénéficie devrait encourager les Montréalaises et les Montréalais à poursuivre sur la voie de la création et de l'innovation ! », a conclu le maire.

Créé en 1995, le concours Commerce design Montréal a reçu en 2002 une distinction soulignant son accomplissement extraordinaire, soit l'Outstanding Achievement Award décerné par l'International Downtown Association de Boston.